

CP n° 44 du 17 septembre 2018

Des choix budgétaires au détriment des conditions de travail des agents

1800 suppressions de postes à l'Education nationale, le couperet est tombé. Cette annonce augure d'une intensification du travail pour les personnels administratifs et pour les enseignants et enseignantes du second degré. Le Sgen-CFDT considère que les orientations en termes de postes ne sont pas tenables et vont mettre sous tension le système éducatif et dégrader fortement les conditions de travail des personnels. Le gouvernement doit en prendre la mesure. La logique purement comptable ne fait pas une politique publique.

Cette dégradation des conditions de travail s'annonce particulièrement sensible dans les services déconcentrés à la veille d'une réforme organisationnelle. Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale est déjà celui qui compte le moins de gestionnaires par agent. Cela signifie que la gestion, par exemple, des remplacements va se faire plus que jamais dans une tension forte : moins d'agents pour ajuster et faire correspondre moyens et besoins, moins d'enseignant.e.s disponibles pour les remplacements de plus de 2 semaines... Le travail des personnels administratifs est essentiel au bon fonctionnement du système éducatif. S'il se confirme que 400 postes sont supprimés, cela revient à annuler en un an toutes les créations de postes du quinquennat précédent. Avec les 200 suppressions de l'an dernier, cela signifie qu'il y aura moins de personnels administratifs qu'en 2012. Entre temps, le nombre d'élèves et le nombre d'enseignant.e.s à gérer a augmenté.

Dans le second degré, la diminution des postes budgétaires va générer des heures supplémentaires, le recours à l'emploi contractuel et l'augmentation du nombre moyen d'élèves par classe, comme sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Les enseignantes et enseignants qui auront à assurer davantage d'heures de cours ne pourront plus accorder autant de temps au suivi de leurs élèves. Ce suivi est pourtant essentiel pour contribuer à la démocratisation de l'École. Dans le contexte de la réforme des baccalauréats, des lycées et de la loi Orientation Réussite Étudiante, qui nécessitent toutes un renforcement de l'accompagnement, la décision du gouvernement est pour le Sgen CFDT une erreur grave.